

L'édito

Ce numéro 4 du Cactus est consacré aux Cayrets, ainsi qu'aux transports en commun et hors voiture, gravement déficients à Agde. Nos articles atteignent leur cible : le tableau réaliste que nous avons dressé de l'état de la voirie dans le numéro 3 a fait réagir la municipalité, par Midi Libre interposé, pour donner l'impression qu'elle agit dans ce domaine. Par ailleurs, nous ne pouvons pas taire ce qui se passe du côté de la mairie, où règne une atmosphère délétère, quelque part entre Dallas, « Berlusconieries » et minables règlements de comptes... Nous avons créé ce journal pour briser la loi du silence qui règne sur cette ville. Nous critiquons les responsables de la municipalité, non sur leurs étiquettes mais sur leurs actes. Nous ne nous intéressons pas à leur vie privée. Avec une limite toutefois : quand les actes commis mèneraient au tribunal tout citoyen ordinaire qui en serait l'auteur et quand on cherche à s'y soustraire, cela nous choque et nous le disons. Naturellement, nous vérifions et recoupons toujours nos sources et informations, ce qui fait que ce que nous écrivons est vrai.

Enfin sachez que le Cactus Agathois se porte bien : nous recevons toujours plus d'abonnements et d'informations. A chaque numéro, nous en publierons quelques unes. Continuez de nous informer, nous continuerons à vous écouter !

Urbanisme d'Ettorien : Les Cayrets pas d'équerre

On l'espérait exemplaire, cette opération. Dame, vingt ans qu'on l'a attendue. Edifiante affaire, mais pas au sens espéré. En termes d'urbanisation ratée, Agde a décroché le pompon avec le quartier des Cayrets. Ce qui était, dans la géographie locale, une dent creuse de 42 ha de landes et de rocaille est devenue une dent cariée avec son empilement de lotissements sans queue ni tête. Les mauvaises langues disent que « Les Cairons » eussent mieux convenu comme appellation à ce fabuleux ratage. Après plus d'un mandat passé à botter en touche en visant la précédente municipalité sur l'air de « c'est pas moi, c'est lui », Gilles d'Ettore « réfléchit » - décidément, c'est une manie - à la question de savoir comment sauver les meubles. On en est au stade du « pré-diagnostic ». Une chose est sûre. Le maire l'a dit à une réunion de quartier « On fait ce qu'on peut, c'est déjà pas mal et, de toute façon, le quartier sera plus joli quand tout sera terminé ». Ouf, on a craint le pire. Tandis que le Capiscol se flatte de ses rues tracées au cordeau et de ses pimpants trottoirs... dont personne ne profite à cause du ralentissement de l'immobilier, les Cayrets continuent à se remplir, certes avec peine désormais, mais au milieu de chaussées à l'abandon avant même d'avoir été bitumées et d'herbes folles sur des terrains à l'allure de « zone ».

Pas terrible, les Cayrets...

Mais il ne faut pas paniquer. Aux habitants, Gilles d'Ettore a rétorqué que les Cayrets est un quartier qui appelle peu d'interventions de la police. Quoique, trois ou quatre immeubles font peur aux postiers... Police que, sur place, on aimerait malgré tout voir plus souvent, histoire d'empêcher les automobilistes d'emprunter un certain sens interdit devenue une véritable passoire. Et puis, le maire a répliqué aux mécontents qu'ils pouvaient s'enorgueillir de voir depuis peu leur quartier abriter les services du Trésor. Sauf que les dits résidents aimeraient bien que leurs impôts servent précisément à refaire les rues défoncées. On y vient. Une amorce de travaux a commencé, comme par hasard devant le dit Trésor Public. Patience, il faudra attendre au-delà de 2013 pour que la voirie du quartier soit en totalité macadamisée. Pour mémoire, les gens du cru se rappelleront que les deux parties de la rue Louis Vallière devaient être raccordées en ... juin 2008 ! Mais c'est à ne pas y croire, le maire promet que Les Cayrets vont prendre une autre allure.

Et du coup, ce qui était déclaré par la municipalité infaisable devient du domaine du possible : on bloque les permis de construire, histoire de dédensifier en hauteur et au sol l'entassement actuel des constructions. Un miracle ne venant jamais seul, le plan de sauvetage des Cayrets s'accompagne d'une maison de retraite (à supposer qu'elle voie le jour) et de squares. Et d'une extension du cimetière pour que nous puissions tous désormais avoir l'âme en paix. Du d'Ettore tout craché. Dans le texte.

Ornette

Directeur de la publication :

Pierre ANTONMATTEI

Dépôt Légal : Avril 2009

Date de parution : Novembre 2009

N°ISSN : en cours

Pour tous vos courriers,

écrivez-nous à :

Le Cactus Agathois - BP 620,

34305 Le Cap d'Agde Cedex

ou par mail :

lecactusagathois@free.fr

Tél. 04 67 21 23 25

Imprimé à 12 000 exemplaires sur papier recyclé par

FM Graphic - 34130 Mauguio



La fusion des agglomérations de l'étang de Thau, un projet qui fait « Pschitt ! »

Quand pour des raisons obscures, on veut aller trop vite et passer outre l'avis des populations concernées, on se plante bruyamment ! Le maire en a fait la dure expérience en cherchant à regrouper au pas de charge les 3 Communautés d'agglomération des rives de l'Etang de Thau.

Mais, pour se marier, il faut que les époux soient consentants ; et l'un d'eux ne l'était pas ! Thau-Agglo, regroupant les communes proches de Frontignan, a dit majoritairement NON. Du coup, la fusion des Communautés d'agglomération ne peut se faire et le «deal» passé entre Gilles d'Ettore et François Commeinhes, maire de Sète, est complètement éventé.

Faut-il craindre que les protagonistes n'en restent pas là, tant les motifs réels de ce rapprochement apparaissent ténébreux ? Aucun des maires et présidents des agglomérations concernées n'a été élu pour réaliser cette fusion intercommunale. Pourquoi pas une consultation de la population ? Un peu de démocratie, ça ne ferait pas de mal et ça changerait de l'ordinaire agathois...

Oscar Tourbes

Délinquance et droits des femmes.

Loin de moi l'idée de gonfler les chiffres de la délinquance agathoise. Mais le sujet est trop grave pour en rire...

Que penser d'un élu qui, en plein mois d'août, en battant sa femme, a obligé son voisinage, les services de police et les pompiers à intervenir ? Que penser d'une municipalité qui garde un silence de plomb dans cette affaire ? Que dire de cet acte de délinquance aggravée de la part d'un responsable censé représenter de la ville ?

C'est inacceptable et l'on ne peut pas faire comme si rien ne s'était passé. En France, une femme meurt tous les 5 jours sous les coups de son conjoint ou de son ex conjoint. Les violences physiques et morales dont les femmes sont victimes existent dans tous les secteurs : famille, espaces publics ou travail. Certes les victimes déposent davantage de plaintes. Certes la police est mieux formée. Les Parquets mettent en place une politique pénale sévère. La loi interdit et sanctionne.

Il est temps que ce pays et cette ville comprennent que les femmes ne constituent pas des citoyennes, des travailleuses et des êtres humains de second ordre et que les hommes ne sont en rien autorisés à les humilier et à les frapper. Il n'y a donc pas d'excuses pour ceux qui se « défoulent » sur leurs femmes et qui, du fait de leur situation de notables, restent dans l'impunité la plus totale et le non-dit avéré.

Au moment où j'écris ces lignes, en écoutant à la radio la ministre de la Justice annoncer de nouvelles mesures pour venir en aide aux femmes battues, j'ai bien peur que cette affaire agathoise ne tombe, comme par hasard, dans la rubrique « affaires classées ». A tout cela, je vais très sérieusement réfléchir et surtout agir pour que cela cesse.

Françoise L

A la Mairie d'Agde...

LE NOUVEAU JEU DE
COMMEINHES ET D'ETTORE



Le député d'Ettore vole au secours des cliniques privées mais le maire se moque de son hôpital

Alors que le gouvernement nous rappelle la fragilité du budget de la sécurité sociale en dangereux déficit, notre député-maire s'inquiète, dans une question au ministère de la santé, de la possible diminution de la recette des établissements de santé privés, accablés, dit-il, par les charges de personnel et de fonctionnement.

Notre député-maire aurait-il oublié que la santé de ses électeurs ne se mesure pas aux bénéfices des cliniques privées, mais à la qualité des services offerts par les équipements de proximité. Le service d'urgence de l'hôpital d'Agde n'est toujours pas ouvert, mais il n'en a manifestement que faire !

Oscar Tourbes

Photo reçue d'un lecteur : été 2009, édifiant résultat des parkings payants



Mirabel(le) et ... tais-toi !

A L'EAU, A L'EAU ?

A la mairie on ne recule devant aucun « exploit » pour prouver que le développement durable, ce n'est pas de la gnognotte. Ainsi en séance de conseil municipal où les élus n'ont désormais plus droit à l'eau minérale mais... à des carafes remplies d'eau du robinet.

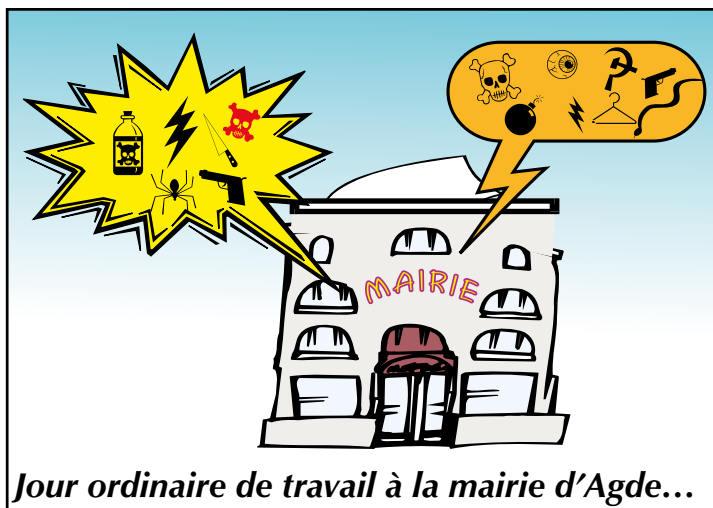
Formidable, s'est extasié le maire (cet homme a des joies simples), qui certainement va poursuivre dans cette voie. En transformant en verveine le whisky qui excite parfois l'actualité du second étage de la mairie ? Ou en décrétant camomille pour tous aux prochaines réceptions de fin d'année ?

MIRABEL, TON UNIVERS IMPITOYABLE

Il s'en passe de belles en mairie, version « règlements de compte à OK Corral ». Derniers avatars en date, le sort réservé à un conseiller municipal ayant quitté la séance avant la fin. Après avoir essuyé les quolibets toujours très « distingués » du maire, l'homme a été rejoint dehors par deux sbires de service qui l'ont fortement... bousculé. Au point qu'il est allé raconter cela à la police.

Quelques jours avant, c'est du côté du cabinet du maire que « l'ami d'enfance » de celui-ci a joué les petites frappes pour clôturer une discussion houleuse entre le maire et un visiteur. Les hurlements ont été entendus dans tous les étages.

On pourrait en rire si tout cela ne trahissait pas une ambiance lamentable où tout le monde se regarde en chien de faïence, en se demandant qui sera prochainement mis au placard selon les humeurs du 2^{ème}. Résultat : les plaintes des employés et les procès perdus par la mairie pleuvent. Et ce sont les contribuables agathois qui paient la note de tous ces dérapages.



FREY DE MISSION

En conseil municipal une élue d'opposition a demandé à Sébastien Frey de renoncer, crise oblige, aux indemnités supplémentaires qu'il touche pour ses fonctions à la Sodeal, la société d'économie mixte de la ville, qui est en déficit.

L'idée a énervé l'intéressé qui, non rassasié par sa paye de premier adjoint au maire et de conseiller général, n'entend pas renoncer à la moindre roupie côté Sodeal. Et a affirmé sans sourciller que « ces indemnités se justifient par le « travail » fourni ».

On n'est jamais aussi bien félicité que par soi-même, même si c'est à nos Frey !

LA CLIQUE POUR LA CLAQUE

Efficace (et affligeante) cette technique du maire qui, à chaque manifestation, fait appel à ses groupies pour faire la claque. Ce « convoi version 3^o âge » a pour mission de faire masse aux inaugurations mais aussi de remplir les premiers rangs au conseil municipal en échange d'une invitation à tous les buffets qui suivent. C'est ce qui s'appelle du militantisme alimentaire ?

C'EST LE PLI SELECTIF...

Le président de l'association Agathé n'en est encore pas revenu. Sur l'enveloppe d'un courrier émanant de la mairie, il a découvert, à côté de son nom, la mention « à ne jamais inviter ». L'erreur de manipulation d'un employé de mairie, qui a oublié de masquer ce rajout sur l'enveloppe, montre bel et bien que les listings de la mairie sont agrémentés d'un traitement personnalisé des invitations. Il y a ceux qu'on fait venir, et ceux qu'on ne veut pas voir. Ça s'appelle une « d'Ettoirade ».

PILOTAGE SECRET AU QUARTIER NAT

Dans la plus grande des « discrétions » la municipalité a mis en place un « Comité de pilotage du Quartier Naturiste ». Lequel comité est en train de concocter en catimini des aménagements qui vont sûrement faire plaisir aux commerçants : à commencer par la suppression des places de parking sur l'axe principal menant à la plage. Des maquettes ont déjà été réalisées, qui révèlent aussi d'autres bétonisations en cours. Pour la concertation circulez, y a rien à voir !

LA MAIRIE PETE UN CABLE !

Etrange affaire que celle arrivée cet été à la résidence le Beupré au Cap. Un beau matin, les habitants de cette résidence privée, sans avoir rien demandé ni été prévenus, découvrent des caméras et une antenne wifi sur leurs murs extérieurs. Késaco ? Renseignements pris, il s'avère que c'est une « oeuvre »... de la mairie ! Et que la note d'électricité supplémentaire est pour eux ! Superbe intrusion en toute illégalité !

Furieux, les résidents réclament qu'on enlève illico les engins. Que croyez vous qu'il arrive alors ? Toujours clandestinement, l'installation de l'armoire électrique est arrachée. N'importe comment, pour faire croire à un acte de malveillance. La ficelle est si grosse que les résidents menacent de donner une suite judiciaire à ces expéditions nocturnes de monte en l'air.

Et miracle ! Toujours aussi clandestinement, ce sont les caméras et l'antenne wifi elles-mêmes qui, quelques nuits plus tard, disparaissent, non sans laisser de gros trous dans les murs... et les réparations à la charge des résidents... Y a pas à dire, côté méthodes de malfrats, la mairie est plus que branchée, voire carrément câblée !

Ils nous ont écrit...

« J'habite Agde depuis moins d'un an et en suis profondément dégoûtée, déjà. Les animations estivales sont ras les pâquerettes et le peu de spectacles l'hiver ont lieu au Cap d'Agde. Evidemment pas de navette prévue pour s'y rendre et en revenir... Les transports en commun sont quasi inexistantes et hors de prix au vu du service rendu... J'ai écrit à un responsable, mais pas de réponse, bien entendu. Cerise sur le gâteau, je reçois ma taxe d'habitation !!! supérieure à ce que je payais en habitant Nantes en centre ville... quand même une grande ville qui propose de la vraie culture et de vrais transports en commun... »

MFL

